Miscellanées du mépris

Par Jacques Kühni Rédacteur

Tiens, la justice a un sexe!

«Une étude anglaise fait état de plusieurs observations de classe enregistrées à la vidéo où des enseignantes, qui déclaraient, en toute sincérité, qu'elles portaient la même attention aux garçons et aux filles de leur classe, consacraient en réalité, d'après les enregistrements, deux-tiers de leur temps aux garçons et un tiers aux filles.

Dans un deuxième temps de l'expérience, les enseignantes ont été averties des résultats des observations et ont tenté de modifier leur comportement pour parvenir à des interactions plus équitablement partagées. Celles qui sont allées le plus loin ont accordé environ 45% de leurs interactions aux filles; mais, après l'enregistrement des séquences, elles disaient avoir eu l'impression de favoriser beaucoup les filles. De plus, lorsque ces enseignantes ont accordé un tel surcroît d'attention aux filles, elles se sont rendu compte que l'indiscipline des garçons augmentait, certains même se plaignaient que l'enseignante les négligeait (...). »¹

La justice aime la victoire

Le terroriste est, aujourd'hui comme hier, désigné comme l'ultime ennemi; parfois il est abattu, parfois il est jugé et condamné et parfois il devient fréquentable par la force des vainqueurs.

Menahem Begin a organisé l'attentat qui a détruit l'hôtel *King David* à Jérusalem, en 1946, 91 morts et 46 blessés. En 1948, Israël est créé, Begin n'est pas poursuivi et deviendra premier ministre en 1977.

Nelson Mandela est arrêté en 1962, condamné à perpétuité pour terrorisme. Les Américains de la CIA ont largement contribué à son arrestation et l'ont officiellement considéré comme un ennemi. Ce qui les obligera à quelques entrechats diplomatiques quand Madiba sera élu président en 1994.

En France quelques hommes et femmes ont été pourchassées comme terroristes entre 1940 et 1945. Quelques-un es seront exécutées ou déportées. Les survivantes de 1945 seront considérées comme des héros



Précaire administratif – Collectif CrrC

 au nom de La Résistance, et certain e·s deviendront ministres.

Ce n'est pas que la justice soit absolument versatile, c'est qu'elle est historiquement du côté des vainqueurs.

Ces salauds de pauvres

«L'infanticide est presque toujours lié à la situation précaire dans laquelle vit la mère. Communément fruit d'une relation sexuelle hors mariage, la grossesse est habituellement cachée pour permettre la poursuite d'un travail et le gain d'un salaire. L'historien belge René Leboutte dresse un portrait-robot qui s'applique fort bien au cas genevois: "La victime est presque toujours un enfant naturel nouveau-né. L'accusée est jeune (20 à 30 ans), célibataire, de condition modeste [...], le plus souvent servante ou ouvrière à domicile, analphabète, d'origine campagnarde..." Les rapports familiaux, le voisinage, la pauvreté et l'ignorance sont des facteurs aggravants qui engendrent une situation de profonde détresse et poussent à l'acte criminel. »²

Si les lignes précédentes concernent le XIX^e, notre XXI^e n'en a pas fini avec la pauvreté. En 2016, dans notre opulente Helvétie, l'Office fédéral de la statistique comptabilisait 615 000 personnes en situation de pauvreté. En France, si l'on admet que l'on est pauvre quand les revenus sont inférieurs à 60% du revenu médian, il faut reconnaître que trois millions d'enfants grandissent en situation de pauvreté³.

Ni les plus crapuleux des *Chicago boys* de Milton Friedman, ni les militaires les plus fascistoïdes n'osent prétendre que ces enfants ont mérité leur misère. Ils se contentent de laisser entendre que c'est la responsabilité de leurs parents.

«(...) on retrouve, de façon générale, dans la littérature, que les enfants élevés dans des familles désavantagées sur le plan économique ont des niveaux plus bas de fonctionnement cognitif, d'habileté verbale, que les enfants issus de familles plus aisées.»⁴

Décidément ce slogan: «A chacun e selon son mérite!», nous oblige à quelques réserves. Les héritiers des beaux quartiers ont pourtant cette candeur des méritants qui trouvent tellement justes leurs privilèges.

Que chacun e reste à sa place!

Le destin social se pare des oripeaux de l'inéluctable fatalité en

²⁻In *Pâtamodelé* (2001), Service de la recherche en éducation et Musée d'ethnographie, Genève.

³⁻Zaouche Gaudron, Chantal (2017), Enfants de la précarité, Erès, Toulouse, p. 16.

⁴⁻Ibid., p. 43.

s'appuyant sur le labeur incessant de petites mains zélées. Quelquesunes sont chargées d'éduquer. En 1928, la très catholique Berthe Bernage publiait son bijou *Le* savoir-vivre et les usages du monde.

«La bonne d'enfants sera choisie avec beaucoup de soin et très surveillée. On la laissera prendre de l'autorité sur l'enfant sans permettre qu'elle le frappe ou le rudoie. Les parents traitent avec égards la personne chargée d'élever leur enfant, lui parlent d'un ton poli, évitent de lui faire des reproches en présence de l'enfant.

Quand la nourrice reste comme bonne d'enfants, elle peut continuer à tutoyer son nourrisson; on donnera la même permission à une bonne attachée depuis longtemps à la maison. Autrement, une bonne ne tutoie pas l'enfant. Elle l'appelle monsieur ou mademoiselle. »⁵

Pour rappel: les métiers de service, comme on dit aujourd'hui, sont des métiers de serviteurs, comme on disait jadis...

Dieu que la désobéissance est belle, parfois

Chez les gaziers et électriciens de France, on coupe l'alimentation d'environ 30000 foyers par mois.

Ce qui n'arrange pas vraiment la vie quotidienne des insolvables. Il se trouve des professionnel·le·s pour trouver que l'énergie n'est pas une marchandise (elle devrait être un droit), et qui agissent en conséquence: ils/elles rétablissent l'alimentation et débranchent les compteurs, en douce et contre leur hiérarchie. La liste des urgences de ces interventions est souvent fournie par des assistantes sociales qui savent la nécessité de l'acte et l'ampleur de leur impuissance, là encore le secret est vital parce qu'elles risquent leur place.6

Les juges sont les gardien ne s de la loi. Il n'y a pas si longtemps, Sarkozy avait inventé ces peines planchers (elles avaient la particularité d'expédier durablement en taule des délinquants minuscules) que le Syndicat de la magistrature prenait pour une atteinte à l'esprit du métier. Ces juges, moins porté·e·s à la conservation des privilèges, ont alors édité une contre-circulaire d'application qui permettait de freiner leur mise en œuvre.⁷ Il y a des désobéissances subtiles, mais risquées, et il se trouve encore des gens pour les oser, quand désobéir devient un devoir et un plaisir.

En Suisse, au XIX^e, les sagesfemmes ne sont pas soumises au 🏻

⁵⁻Bernage, Berthe (1928), Le savoir-vivre et les usages du monde, Gautier-Languereau, Paris, p. 192.

⁶⁻Weissman, Elisabeth (2010), *La désobéissance éthique*, Stock, Paris, pp. 168-169. 7-*Ibid.*, pp. 203-210.



En mon âme - Collectif CrrC

▲ secret médical comme les médecins et les pharmaciens. Elles ont l'obligation légale de dénoncer les naissances d'enfants illégitimes, les avortements et les fausses couches suspectes. Il semble que quelquesunes de ces professionnelles ne se soient pas soumises à cette délation

misérable. Ces transgressions discrètes n'ont bien sûr laissé que peu de traces dans les archives.⁸

La juste couleur de la peau

«Les archives judiciaires américaines n'évoquent pas les violences

⁸⁻Praz, Anne-Françoise (2005), *De l'enfant utile à l'enfant précieux*, Antipodes, Lausanne, pp. 382-388.

sexuelles envers les esclaves et les Amérindiennes, car les juges ne les reconnaissent qu'envers les Blanches ayant un certain statut social. (...) De même, l'analyse des archives judiciaires des colonies esclavagistes françaises ne trouve aucune trace de viol.»

«Albert Béguin sera le premier métis de l'armée suisse, issu de la rencontre dans l'Etat indépendant du Congo entre son père et sa mère, une Congolaise. On retrouve, dans les photographies de l'époque, la manière dont la "Congolaise" était alors perçue. Le langage courant surnommait "ébénistes" ces Européens ayant une relation avec des "ménagères" en référence à ceux qui "rabotent le bois d'ébène". Albert Béguin fera, après la Grande Guerre l'école de recrues en Suisse. Lors d'exhibitions d'Africains en Suisse - à l'occasion de l'Exposition nationale suisse de Genève en 1896, et jusqu'à la Foire coloniale de Lausanne en 1925 -, les Africains sont soupçonnés de séduire des Suissesses. Dans la presse satirique, alors qu'il ne s'agit que d'une rumeur, on craint l'arrivée massive de "nourrissons métis", mettant en péril la nationalité suisse transmise par les mères. »10

Le propre des stéréotypes de race est d'avoir la vie dure. Cette

propension à la résurrection de la bêtise signifie probablement l'insuffisance de la critique que l'on en a faite et l'«involonté» que l'on a encore de l'affronter. Quand le corps de l'autre est une chose, un bien meuble, on en jouit sans entrave comme un propriétaire; la difficulté c'est bien de comprendre comment on peut en rester là. «Mon corps est à moi!» est un slogan féministe des années 1970. «Quand une femme dit non, c'est non!» est une précision que les mêmes apportent devant l'impunité des violeurs dix ans plus tard.¹¹ Aujourd'hui les manifestantes préfèrent scander: «Quand une femme ne dit pas oui, c'est non!» Si certaines continuent de prétendre que la domination masculine est terminée, c'est sans doute qu'elles sont sourdes et aveugles. Les combats d'une génération se perdent quand la génération suivante n'en a plus la mémoire.

Des tortures et des aveux de culpabilité

Les ordalies, ces épreuves de vérité où l'intervention divine était censée protéger l'innocent·e, sont oubliées. Comme Dieu était très souvent indisponible, la légitimité de l'épreuve laissait à désirer. L'accusé·e avait assez peu de 🗸

⁹⁻Sexe, race et colonies (2018), La Découverte, Paris, p. 128.

¹⁰⁻Ibid., p. 175.

¹¹⁻Zancarini-Fournel, Michelle (2016), Les luttes et les rêves, La Découverte, Paris, p. 832.

▲ chance de traverser le brasier, l'innocent e y laissait ainsi sa peau sans coup férir.

« Dans les procédures inquisitoires, quand une femme persiste à nier, le magistrat peut lui faire subir la question, d'abord préparatoire, pour lui faire avouer le crime, ensuite préalable, pour lui faire dénoncer ses complices juste avant l'exécution. On parle aussi de *question ordinaire* ou extraordinaire, en fonction de la durée (de quelques minutes à plusieurs heures) ou de l'intensité des tortures infligées. Le bourreau s'empare d'elle, la déshabille, la revêt d'une chemise et l'attache pour la torturer selon les pratiques en usage dans le ressort des cours de justice: brodequins, estrapade, brasier, etc. »¹²

Il y a des conditions où l'on avouerait facilement les assassinats du Christ, de l'Archiduc d'Autriche et de Kennedy avec une absolue conviction chronologique. Que la *question* ait été *ordinaire* ou *extraordinaire*.

Depuis la nuit des temps judiciaires, les juges fonctionnent parfois comme des automates à fabriquer des coupables qui ont été préalablement désigné·e·s.

Du sentiment d'injustice à l'action

Faire que ça change, parce que ça ne peut plus durer, c'est faire de la politique. Les formes peuvent être très loin des parades électorales dont nous avons l'habitude.

«L'action politique tire plus précisément sa spécificité du fait qu'elle commence par le refus de certaines situations sociales (qui ont toujours à voir avec les inégalités sociales particulières dont certains groupes sont victimes), qu'elle se développe dans une lutte contre les groupes sociaux intéressés à la conservation de ces situations, et qu'elle vise une situation sociale plus égalitaire. »¹³

Ce qui m'intéresse ici, c'est cette part du politique qui passe au ras du travail quotidien. Là où ce qui se donne à penser s'articule avec ce que l'on découvre possible. Faire l'expérience de l'injuste, trouver ça dégueulasse et vouloir autre chose, c'est peut-être un début...

Jacques Kühni

¹²⁻Gauvard, Claude (dir.), (2016), *Présumées coupables*, L'iconoclaste et Archives nationales, Paris, p. 45.

¹³⁻Renault, Emmanuel (2017) [2004], L'expérience de l'injustice, La Découverte, Paris, p. 52.